

II

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur de France au Canada

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 4 octobre 1956.

N° J. 71

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note N° 76 en date de ce jour, par laquelle vous formulez des propositions sur la méthode de mise en œuvre de l'Accord relatif à l'admission de stagiaires au Canada et en France.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Gouvernement du Canada agréé ces propositions et consent à ce que votre note et la présente réponse constituent une partie intégrante de l'Accord signé aujourd'hui.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

L. B. PEARSON,
*Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures.*

L'Ambassadeur de France au Canada,
Ambassade de France,
Ottawa.

FRANCIS LACOSTE

The Honorable Lester B. Pearson,
Secretary of State for External Affairs,
Department of External Affairs,
Ottawa.